



Communiqué de presse

SIGEIF ET ORANGE MAIN DANS LA MAIN !

Paris, le 10/04/19

Le 9 avril dernier, le Sigeif et Orange ont signé un accord pour l'enfouissement coordonné des réseaux des lignes aériennes électriques et de communications électroniques.

Depuis de nombreuses années, le Sigeif et les communes qu'il représente se heurtaient régulièrement à des difficultés opérationnelles liées à l'application, au plan local, du modèle d'accord national conclu en 2012 entre l'AMF, la FNCCR et Orange. Celui-ci définit l'organisation et le financement des travaux d'enfouissement des réseaux des lignes aériennes de communications électroniques. Ces difficultés opérationnelles conduisaient trop souvent à ralentir la réalisation des chantiers, entraînant des surcoûts, mais surtout une gêne importante pour les riverains.

Les résultats des négociations entre le Sigeif et Orange permettront désormais au Sigeif, au-delà de la maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des lignes aériennes électriques qu'il exerce de plein droit, d'avoir la délégation de maîtrise d'ouvrage pour le câblage des réseaux de communications électroniques. Ce qui permettra une meilleure coordination des travaux.

Cet accord signé par Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, et Philippe Laplane, directeur de l'UPR Île-de-France d'Orange, correspond, pour les autres points, à l'application au niveau local des termes du modèle d'accord national conclu en 2012. Rappelons en substance qu'il fixe la proportion des coûts de terrassement qui doit être pris en charge par l'opérateur de communications électroniques et la possibilité pour celui-ci, ou pour la collectivité, de rester propriétaire des infrastructures souterraines de communications électroniques, en fonction du niveau de financement. Celui qui conserve la propriété octroie alors un droit d'usage à l'autre partie.



Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, est le plus grand syndicat d'énergie de France. Fédérant 186 collectivités (5,5 millions d'habitants), il assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de l'énergie. Pionnier de la mobilité

durable (bio-GNV et électrique), il s'engage également dans la production de biogaz (méthanisation) et d'électricité verte (photovoltaïque). Il coordonne par ailleurs un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de 500 membres.

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France
64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris. Téléphone : +33 (0)1 44 13 92 44 - Télécopie : +33 (0)1 44 13 92 49

HAUTS-DE-SEINE • SEINE-SAINT-DENIS • VAL-DE-MARNE
• ESSONNE • YVELINES • VAL-D'OISE • SEINE-ET-MARNE

www.sigeif.fr

Contact presse

Sigeif
Christine Marco
CMG Partenaires Conseil
+33 6 88 86 83 49
christine.marco@cmgpc.fr